

les Petites-Sœurs Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul, une triple cérémonie de prise de voile, profession, émission de vœux perpétuels, présidée par le Rév. P. Berchmans-Marie, des Frères Mineurs de Québec.

Les heureuses élues du jour sont, pour les vœux perpétuels : Sr Marie-Jean de la Croix, Sr Marie-Louis de Gonzague.

Ont fait profession : Mlle Bridget Margeret Murphy, de Saint-Joseph de Lévis, en religion Sr Marie-Vincent du Sacré-Cœur ; Mlle Marie-Laure Lavoie, de Chicoutimi, en religion Sr Marie-François-Xavier.

Ont pris le saint habit : Mlles Corinne Vaillancourt, de Sainte-Monique, Comté des Deux-Montagnes, en religion Sr Marie-Antoinette de Florence ; Marie-Louise Harbour, de Montréal, en religion Sr Marie-Angèle de Foligno ; Fabiola Harbour de Montréal, en religion Sr Marie-Colomban ; Eugénie Rousseau, de Québec, en religion Sr Marie-Stanislas de Kostka ; Alvine Cantin, de Québec, en religion Sr Marie-André de la Croix ; Bernadette Rochon, de Québec, en religion Sr Marie-Anselme.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette cérémonie et semblaient suavement émus de cette touchante démonstration de piété, de foi, d'héroïque dévouement.

— — —
Défiez-vous des mauvaises conversations ; elles gâtent l'esprit comme le mauvais air infecte le corps de celui qui le respire.

Ne reculez pas devant la peine ; on peut souvent faire beaucoup plus qu'on ne se l'imagine.

— — —
Encore "se prosterner"
— — —

Dans la *Semaine religieuse* du 1^{er} août, Firmin Paris, à propos du mot « Se prosterner » à l'office du Vendredi-Saint, dit : « Les Rubricistes se sont tus jusqu'à ce jour, et il semble devenu fort douteux qu'ils répondent jamais. Les philologues sont donc justifiables de se hisser sur la scène, et de dire ce qu'on en pense chez eux. »

Mais ce bon Firmin Paris se trompe grandement en disant qu'il est fort douteux que les Rubricistes répondent jamais